

Demande d'acte

Indique un champ requis

Lieu et date de l'événement

Lieu événement

Date événement

Personne concernée

Nom de naissance

Nom marital

Champ à renseigner si vous demandez un acte de mariage

Prénoms

Sexe

- Homme
- Femme
- Non connu

Acte demandé

Que demander ? Une copie intégrale est une reproduction de l'acte original, mentions marginales comprises. Un extrait avec filiation regroupe l'identité de la personne concernée, les mentions concernant sa situation familiale (mariage, divorce, décès, autre) et les noms et prénoms de ses parents. Un extrait plurilingue est un extrait d'acte d'état civil traduit en plusieurs langues et justifie votre état civil à l'étranger. Un extrait sans filiation peut être délivré sans justification.

Motif de la demande

- Dossier de mariage
- Dossier de PACS
- Prestations sociales, retraite
- Autre...

Préciser

Nature de l'acte

- acte de naissance
- acte de naissance sans filiation
- acte de mariage
- acte de mariage sans filiation
- acte de décès

Type d'acte

- copie intégrale
- extrait avec filiation
- extrait plurilingue

Nombre d'actes demandés

Filiation acte de naissance

La personne concernée a fait l'objet d'une adoption

- oui
- non

Nom du père

Indiquez "Inconnu" si la personne concernée n'a pas été reconnue.

Prénom du père

Indiquez "Sans Prénom" si le prénom n'existe pas.

Nom de naissance de la mère

Prénom de la mère

Indiquez "Sans Prénom" si le prénom n'existe pas.

Filiation acte de mariage

Nom du conjoint

Prénom du conjoint

Nom du père du conjoint

Indiquez "Inconnu" si la personne concernée n'a pas été reconnue par son père.

Prénom du père du conjoint

Indiquez "Sans Prénom" si le prénom n'existe pas.

Nom de la mère du conjoint

Indiquez "Inconnu" si la personne concernée n'a pas été reconnue par sa mère.

Prénom de la mère du conjoint

Indiquez "Sans Prénom" si le prénom n'existe pas.

Coordonnées du demandeur

Civilité

- Madame
- Monsieur

Nom

Prénom

Organisme

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Téléphone

Courriel

Vous êtes

- le titulaire
- le descendant
- le père ou la mère
- un ascendant
- autre

Seuls le titulaire majeur, les parents, grands-parents et organismes habilités (mairies, notaires, avocats...) peuvent demander la copie intégrale d'un acte de naissance et de mariage. Un extrait sans filiation peut être délivré à tout demandeur.

Précisez

J'ai lu et j'accepte [les conditions générales d'utilisation du service](#).

Conditions générales d'utilisation des téléservices

Des téléservices destinés à simplifier les démarches administratives sont proposés sur le présent site.

Le téléservice se présente sous la forme de formulaire où vous remplissez les champs requis et fournissez les pièces justificatives nécessaires au traitement de la demande. Après soumission, vous recevez un accusé de réception. Parallèlement, le formulaire est transmis au service compétent en charge du traitement.

Dans l'enregistrement envoyé par courrier électronique, vous disposez du rappel des informations fournies et de référence permettant aux deux parties de suivre le déroulé du traitement.

La soumission du formulaire après acceptation des présentes conditions générales d'utilisation vaut signature.

Vous vous engagez à fournir des informations exactes, à jour et complètes. À défaut, la Ville se réserve le droit d'annuler la demande.

Pour plus d'infos : [Cliquez ici](#)

CAPTCHA

Cette question sert à vérifier si vous êtes un visiteur humain afin d'éviter les soumissions de pourriel (spam) automatisées.

